

Témoin et acteur d'un changement de monde : Blaise Pascal (II)

Après le parcours biographique de Blaise Pascal (*Église de Tournai*, Février 2024, p. 3-11), nous envisageons son itinéraire de foi en prenant appui sur son éducation religieuse, l'expérience de Dieu la nuit du 23 novembre 1654 et la période de rédaction des *Provinciales* (1656-1657).

Feu !

Blaise Pascal a fait l'expérience de la foi durant la nuit du 23 au 24 novembre 1654. Il a rédigé un texte, qu'il a intégré à un de ses vêtements. Quand il changeait de vêtement, il intégrait chaque fois ce texte, dans une doublure. Après sa mort, lors du nettoyage des vêtements avant de les donner aux pauvres, quelqu'un est intrigué par quelque chose de plus épais que la normale. En décousant le pourpoint, il découvre un texte plié en quatre. C'est le fameux « Mémorial ».

Texte

L'an de grâce 1654, Lundi, 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au martyrologe. Veille de saint Chrysogone, martyr, et autres. Depuis environ dix heures et demie du soir jusqu'à environ minuit et demi. Feu.

« Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob ». Non des philosophes et des savants. Certitude, Certitude. Sentiment. Joie. Paix. Dieu de Jésus-Christ. Deum meum et vestrum. « Ton Dieu sera mon Dieu ». Oubli du monde et de Tout, hormis Dieu. Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile. Grandeur de l'âme humaine. « Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu. » Joie, Joie, Joie, pleurs de joie. Je m'en suis séparé : Dereliquerunt me fontem aquae vivae. « Mon Dieu, me quitterez-vous ? » Que je n'en sois pas séparé éternellement. « C'est la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » Jésus-Christ, Jésus-Christ. Je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé, crucifié. Que je n'en sois jamais séparé. Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile. Renonciation totale et douce. Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre. Non obliviscar sermones tuos. Amen.

Formation chrétienne de Blaise Pascal

Bible

Le contenu du « Mémorial » fait référence à l'éducation chrétienne de Blaise Pascal. Baptisé le 27 juin 1623, en la paroisse Saint-Pierre à Clermont-Ferrand, il est initié à la foi chrétienne par son père. À l'âge de douze ans, Blaise apprend le grec et le latin. Il est capable de lire la Bible dans les langues « originales ». Au début du XVII^e siècle, il existe déjà plusieurs traductions de la Bible en français. Blaise lit la Bible avec les commentaires des Pères de l'Église. À l'époque, au milieu des controverses avec les Réformés (protestants), il apprend qu'il est bon d'avoir un commentaire issu de la Tradition de l'Église pour bien entrer dans le texte biblique. Parmi les Pères de l'Église, c'est Augustin qui est le plus sollicité.

Si Blaise a pu disposer de la LXX et la lire dans le texte grec, il a certainement connu la *Vulgate*, rééditée dès 1598 par le pape Clément VIII (1592-1605). Les spécialistes de Blaise Pascal sont aujourd'hui persuadés qu'il avait également la *Bible de Louvain*, traduite en français en 1550, et la *Bible de Vatable*, une version en hébreu et en français, faite par François Vatable en 1544.

Cœur du contenu de la foi

Le cœur de la foi chrétienne de Blaise Pascal est le Christ. Nous en avons un témoignage dans *l'Abrégé de la vie de Jésus*, commencé en 1649 et repris à la fin de 1654, après le 23 novembre, nuit d'expérience indicible.

Influence de *l'Augustinus* (1640), ouvrage posthume de Cornelius Jansen (1585-1638)

Lors de la chute de son père sur la glace à Rouen en 1646, Blaise reçoit des frères Deschamps des ouvrages de piété émanant de Port-Royal, qui lui ouvrent l'esprit et le cœur sur l'importance du salut du péché. Cette expérience est décrite comme une « première conversion ». Après la mort d'Étienne, en 1651, sa fille Jacqueline entre à Port-Royal de Paris en 1652.

Commentaire du « Mémorial »

La nuit du « Mémorial » se passe à la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, aujourd'hui rue Monsieur le Prince à Paris. Il s'agit de la « seconde conversion ».

Le texte commence par la datation de l'événement et la durée de la manifestation de la présence de Dieu.

Ensuite : *Feu*. C'est une référence au buisson ardent de Moïse (*Exode 3,1-6*).

Ensuite : *Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob*. Dieu se présente ainsi à Moïse. Formule que Jésus reprend en *Matthieu 22,32, Marc 12,26 et Luc 20,37*.

Non des philosophes et des savants. Référence à la parole de Jésus faite à son Père en *Matthieu 11,25 et Luc 10,21*. Cette vérité est une certitude qui engendre un sentiment de joie et de paix. Le cœur est apaisé.

Ton Dieu sera mon Dieu. Parole de Ruth à sa belle-mère Noémi (*Ruth 1,16*). Celle-ci était venue avec son époux et ses deux fils dans la campagne de Moab, en dehors du pays de Juda, chez des païens. Le mari de Noémi et ses fils meurent. Restent les veuves des deux fils : Orpa et Ruth. Noémi dit à ses belles-filles de retourner chacune chez sa mère. Ruth refuse et dit à sa belle-mère qu'elle va l'accompagner pour aller dans le lieu d'où vient Noémi, Bethléem. Elle met sa foi dans le Dieu de Noémi, et quitte les divinités païennes. Ruth épousera Booz, de la parenté de Noémi. Elle enfantera Obed, qui deviendra le père de Jessé, père de David.

Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu. Parole de Jésus à son Père dans l'évangile de Jean (17,25), la dernière prière avant de vivre la passion et la mort, une prière pour ses disciples.

Dereliquerunt me fontem aquae vivae ; ils m'ont abandonné, moi, la source d'eau vive. Parole de *Jérémie 2,13* : Dieu constate que son peuple l'a abandonné pour aller vers des idoles. Blaise Pascal reprend cette citation après avoir reconnu : *Je m'en suis séparé*. Il continue : *Mon Dieu, me quitterez-vous ? Que je n'en sois pas séparé éternellement*. Il reconnaît avoir mené une vie séparée de Dieu. Mais Dieu ne le quittera pas.

Il reprend une citation de *Jean 17,3* : *C'est la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ*. Blaise reconnaît s'être séparé du Christ, de l'avoir fui, d'y avoir renoncé, de l'avoir crucifié. Il a fui, comme les apôtres au moment de l'arrestation de Jésus. Il a renoncé, comme Pierre a renié à trois reprises. Il a crucifié, comme on le dit dans la *Lettre aux Hébreux 6,6* : *Il est impossible qu'ils trouvent une seconde fois le renouveau, en remettant sur la croix le Fils de Dieu pour leur conversion et en l'exposant aux injures*.

Désormais Blaise ne sera plus jamais séparé du Christ. Celui-ci ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile. Blaise se soumet désormais au Christ. La soumission au directeur est une habitude de Port-Royal.

Non obliviscar sermones tuos. Citation du *Psaume 119 (118),176* : Que je n'oublie pas tes paroles.

Le « Mémorial » relu comme expérience de conversion

Le « Mémorial » a été dénommé « Nuit de Feu », synonyme de conversion religieuse ou de révélation intellectuelle. Comme références nous avons Paul Valéry (1871-1945), dans la *Nuit de Gênes*, en octobre 1892, ainsi qu'Éric-Emmanuel Schmitt, dans son roman autobiographique *La Nuit de feu* (2015).

NOTRE ÉVÊQUE NOUS PARLE

Après la nuit du « Mémorial », Blaise Pascal séjourne à Vaumurier, puis à Port-Royal-des-Champs avec les solitaires, pendant environ trois semaines. Les spécialistes de l'itinéraire de Blaise pensent que c'est durant cette période que sont rédigés plusieurs textes ayant trait à la foi chrétienne : *Entretien avec Monsieur de Sacy. Écrit sur la conversion du pécheur. Le Mystère de Jésus. Abrégé de la vie de Jésus Christ. Comparaison des chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui. Infini rien* (le pari).

Un incident au confessionnal de Saint-Sulpice à Paris

Le 1^{er} février 1655, en l'église Saint-Sulpice à Paris, le vicaire Charles Picoté refuse l'absolution au duc de Liancourt. Celui-ci est un habitué de Port-Royal, où sa fille est pensionnaire. Il loge Amable de Bourzeis (1606-1672), prêtre, membre de l'Académie Française, proche des Jansénistes. Roger du Plessis-Liancourt (1598-1674), 2^e duc de La Roche-Guyon, pair de France, ami d'enfance du roi Louis XIII, est interrogé par Charles Picoté sur son lien avec Port-Royal. Comme le duc refuse de mettre un terme à ses relations avec les Jansénistes, le vicaire refuse l'absolution.

Averti, Antoine Arnauld (1612-1694), prêtre, théologien, philosophe, mathématicien, publie le 24 février 1655 la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de condition sur ce qui est arrivé depuis peu dans une paroisse de Paris à un seigneur de la Cour*.

Le Père François Annat (1590-1670), Jésuite, Provincial de France de la Compagnie de Jésus (1652-1655), confesseur du Roi Louis XIV depuis 1654, publie en mars 1655 *Réponse à quelques demandes dont l'éclaircissement est nécessaire au temps présent*.

Le 10 juillet 1655, Antoine Arnauld publie une *Seconde lettre à un duc et pair*.

Augustin d'Hippone

Pourquoi tant de bruit pour le refus d'absolution à un pair de France par un vicaire de Saint-Sulpice ? Pour s'y retrouver, un détour par l'œuvre d'Augustin est utile.

Né à Thagaste en Afrique du Nord le 13 novembre 354, Augustin étudie à Madaure (365-369) et à Carthage (370). Il a une liaison (371-385) dont est issu Adéodat. En 372, Augustin rejoint les manichéens, un mouvement né au III^e siècle, assez largement répandu, qui voit le réel distingué en un monde de Lumière et un monde de Ténèbres. La partie mortelle de l'être humain appartient aux Ténèbres. En 373, Augustin enseigne le latin à Thagaste. En 374, il enseigne à Carthage. Il quitte les manichéens en 382. Il est professeur à Rome (383-388). Il est rhéteur officiel à Milan (384). Il évince sa compagne depuis 371 pour envisager un mariage officiel. Il commence néanmoins une seconde liaison. En 386, il va écouter les prédications d'Ambroise, évêque de Milan. Il remet sa démission et se prépare au baptême,

qui est célébré en avril 387. Il rédige *Le Libre Arbitre*, la même année. En 388, il retourne à Thagaste et constitue une communauté monastique en 389. Adéodat meurt en 389. En 391, Augustin est ordonné prêtre d'Hippone. Il est ordonné évêque pour seconder l'évêque d'Hippone en 395, à qui il succède en 396. Il rédige *Les Confessions*. Il rédige *La Nature et la Grâce* (412-415), *La Grâce du Christ et le Péchés originel* (418), *La Grâce et le Libre Arbitre* (425-427), *La Prédestination des saints* (429). Il meurt le 28 août 430 à Hippone, assiégée par les Vandales.

On retient d'Augustin *Les Confessions* (397-401), *La Trinité* (399-419) et *La Cité de Dieu* (412-427), des œuvres majeures longuement réfléchies sur le dessein de Dieu et l'histoire de l'humanité en ce monde, aux prises avec le mal.

Mais un fait inattendu va pousser Augustin à devoir préciser sa pensée sur un aspect du salut du mal, du péché et de la mort. En 410, le Wisigoth Alaric (370-410) met Rome à sac. Des réfugiés s'enfuient et débarquent à Hippone. Parmi eux le moine Pélage (350-420), qui a déjà une grande réputation. Celui-ci se rend à Carthage et, ensuite, à Jérusalem. Augustin n'a pas de contacts avec Pélage. Il est malade et se repose. Néanmoins, il lit un livre de Pélage intitulé : *La Nature*. D'après cet ouvrage, le péché d'Adam n'a pas endommagé la nature humaine et ne s'est pas propagé au cours des générations. C'est le péché d'Adam, et de lui seul. Certes, la rébellion d'Adam contre Dieu pouvait être répétée, imitée. Mais, devant cette tentation, suivre les commandements de Dieu suffisait. En effet, la liberté dont jouit l'être humain permet de ne pas succomber à la tentation. De plus, la grâce octroyée par le Christ éclaire l'être humain sur le monde et sur Dieu. C'est de la grâce que dépend le pardon des fautes éventuelles.

Devant cette présentation, Augustin réagit en se basant sur l'Écriture : Pélage propose une marche volontariste sur la béatitude éternelle et ne respecte pas le rôle essentiel de la grâce. Pourquoi ? Tout simplement parce que le péché d'Adam se transmet de génération en génération, mais surtout parce que ce même péché a contaminé la nature humaine. L'être humain a perdu la capacité de faire un bon usage de sa liberté. Sans la grâce, il ne parvient pas à suivre les commandements de Dieu.

Condamnations de Pélage et du semi-pélagianisme

La pensée de Pélage est condamnée à plusieurs reprises. Les conciles régionaux de Carthage en 411 et 418 ; le concile régional d'Antioche en 424 ; le concile œcuménique d'Éphèse en 431. Des moines et des théologiens reprennent une partie de la pensée de Pélage sur le libre arbitre et la prédestination : ils sont appelés semi-pélagiens. Ici encore le concile d'Orange II en 529, présidé par Césaire d'Arles (470-542), condamne cette doctrine. Au concile œcuménique de Trente, les Pères promulguent un décret sur le péché originel en 1546.

Luis de Molina

Certains pensent que le Jésuite espagnol Luis de Molina (1535-1600) reprend les thèmes du semi-pélagianisme. D'abord critiqué par les Dominicains, Molina est combattu par Cornelius Jansen et, par conséquent, les théologiens et proches de Port-Royal.

Dans ce conflit théologique, soumis à Rome, la mode est de prononcer des « condamnations » de propositions. En 1653, cinq propositions de *l'Augustinus* de Cornelius Jansen sont condamnées par le pape Innocent X (1644-1655).

Retour à Blaise Pascal

Le vicaire de Saint-Sulpice refuse l'absolution à un proche de Port-Royal. Il sait que le pape a condamné cinq propositions de Jansenius. Le théologien de Port-Royal Antoine Arnauld (1612-1694) prend la défense de celui qui n'a pas reçu l'absolution. Comme l'affaire fait grand bruit, y compris en Sorbonne, il faudrait quelqu'un qui ait l'intelligence de toucher l'opinion publique.

Les Provinciales (1656-1657)

Blaise Pascal accepte et publie, sous le pseudonyme de Louis de Montalte, la première lettre, le 23 janvier 1656. Le titre : *Lettre écrite à un Provincial par un de ses amis, sur le sujet des disputes présentes de la Sorbonne*. Blaise prend la défense d'Arnauld. Une deuxième *Lettre écrite à un Provincial par un de ses amis* est publiée le 29 janvier 1656. Il y en aura dix-huit jusqu'au 24 mars 1657. On trouve encore des fragments d'une dix-neuvième lettre. L'ensemble porte le nom de *Provinciales*.

En les lisant, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une attaque contre les Jésuites qui s'opposent aux Jansénistes sur la liberté de l'être humain et la grâce manifestant le salut offert par le Christ. C'est dans le sacrement de pénitence, en confession, que les Jésuites sont connus pour leur miséricorde, en regardant dans « chaque cas » précis où a joué la liberté et où est appelée la grâce du salut.

Les Jésuites se défendent, mais l'opinion publique est du côté de Montalte. Celui-ci dénonce des « propositions laxistes » dans les œuvres des Jésuites ! Près des deux tiers de ces propositions seront condamnées par les papes Alexandre VII (1655-1667) et Innocent XI (1676-1689).

Vers une Apologie de la foi chrétienne

Pour quelles raisons Montalte a-t-il cessé de rédiger des *Provinciales* ? Le principal adversaire de Montalte est le Père François Annat, Jésuite et confesseur du Roi. Annat n'a plus l'oreille de Mazarin, cardinal et principal ministre de Louis XIV. Le cardinal en a assez d'entendre des griefs au sujet de la grâce... Ensuite Blaise

Pascal est surmené en raison du rythme à suivre pour publier. De plus, il doit sans cesse se cacher, car la police recherche le rédacteur des *Provinciales*. C'est en 1659 que, pour la première fois, on cite le nom de Blaise Pascal comme auteur possible. Enfin, il a un nouveau projet : il va rédiger une apologie du christianisme. L'œuvre ne sera pas achevée. On trouvera des fragments, des « Pensées », qui seront imprimées après la mort de Blaise Pascal.

Un bilan des « Provinciales » ?

Beaucoup d'hommes et de femmes de lettres des XVII^e et XVIII^e siècles portent les *Provinciales* aux nues pour leur témoignage exceptionnel de la langue française en prose. Ce sont des modèles pour l'apprentissage de la langue. La manière de démontrer, dans une lettre à une personne avec qui on entre en dialogue, est également soulignée. Des personnages immenses comme François-Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778), lisaient les *Provinciales* comme une œuvre accomplie, même si Voltaire n'entrait en aucun cas dans la « théologie » de Blaise Pascal. François-René, vicomte de Chateaubriand (1768-1848), publie en 1802 *Génie du Christianisme*, qui met en exergue Blaise Pascal dans une galerie extraordinaire d'hommes de lettres du temps de Louis XIV.

Alors que ces témoins illustres de la langue française mettent Blaise Pascal en lumière, il aura fallu, dans un premier temps, que les *Provinciales* fussent traduites en latin, afin qu'elles puissent être lues dans toutes les régions d'Europe, où la langue latine était parlée dans les hautes sphères de la société... au XVII^e siècle.

Ceci explique peut-être que Blaise Pascal soit « enseigné » au cours de français à l'école secondaire, et pas au cours de religion.

Lucien JERPHAGNON, *Préface à SAINT AUGUSTIN, Philosophie, Catéchèse, Polémique, Œuvres, III*, Édition publiée sous la direction de Lucien JERPHAGNON avec, pour ce volume, la collaboration de Sophie ASTIC, Jean-Yves BORIAUD, Jean-Louis DUMAS, Sophie DUPUY-TRUDELLE, Jean FOUBERT et Henri-Pierre TARDIF de LAGNEAU, Paris, *Bibliothèque de la Pléiade NRF, Éditions Gallimard*, 2002, p. IX-XXVII

PASCAL, *Œuvres complètes, I*, Édition présentée, établie et annotée par Michel LE GERN, Paris, *Bibliothèque de la Pléiade NRF, Éditions Gallimard*, 1998 (Dépôt légal 2017), p. XXXIII-XLIII et p. 577-816

Thomas PETIT, *Pascal* (Collection *Biographies et mythes historiques*), Paris, *Ellipses Édition Marketing*, 2023, p. 119-184

+ Guy,
Evêque de Tournai